

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
Charles-LeMoynes

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	8 505 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	347 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(336) k\$
• Autres éléments du résultat	367 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2025	316 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$
Solde des excédents à répartir	8 852 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et au FADM	(1 504) k\$
• Ristourne	(1 749) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	446 k\$
• Affectation au FADM	(201) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(7 348) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		194 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	235 k\$
Fonds		87 k\$
Prêts et marges de crédit		418 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$/1 000 \$ de prime	249 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	128 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 75 \$⁴	380 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	57 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Total des ristournes aux membres	1 748 935 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	201 123 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.

L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 75 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.